



Saison 2025-2026 PV de la Réunion du BUREAU DIRECTEUR du mercredi 18 Février 2026

Présents : J.P. BLANPAIN, D. BOS, J.L. CARINCOTTE, A. CARINCOTTE, B. DANDEL, J. DENEUX, R. FOURNIER, C. LELEU, D. PENIN, S. VENEL

Excusés : JM BARLOG, I COPPENS, F HAZEBROUCK, JP PIHET

Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE

Jean-Louis CARINCOTTE ouvre la séance et souhaite à tous la bienvenue pour cette réunion.

Activités du Président

Jean-Louis CARINCOTTE a assisté aux rencontres suivantes

Match DM2 Méricourt contre Violaines avec incident en fin de match (rapport fourni à la discipline)

Match RM1 Saint Martin les Tatinghem contre Liévin et remise officielle de la médaille d'Or de la FFBB par le Président de la Ligue, Paul MERLIOT, à Sylvie Bos. Félicitations à Sylvie.

Match DM1 Ferques contre Outreau

Match DF2 Avion contre Méricourt

Il a participé aux remises de panneaux de Basket Ball offert par la CABALAIR et le CDOS au club d'Haillicourt et de Barlin

Il a assisté à l'AG du CDOS à Angres, au tournoi U12 inter comité à Lens et à l'Open Start 3x3 à Aix Noullette. Une très belle organisation avec de belles équipes.

Également à une réunion de Sportive et au comité de pilotage pour l'organisation du tournoi U13 Zone Nord de décembre et diverses visios.

Jean Louis CARINCOTTE informe les membres du Bureau que Frédéric HAZEBROUCK a démissionné du poste de responsable 3X3 au sein du comité. Néanmoins, il continuera de s'occuper des règlements.

Il faudra donc trouver quelqu'un qui remplacera Frédéric dans ces fonctions. Il rappelle également que depuis la démission de Thierry MAISONNAVE, il n'y a plus de responsable du vivre ensemble. Jean Louis CARINCOTTE évoque quelques personnes qu'ils pourraient contacter prochainement.

Secrétariat général – Catherine LELEU

Catherine LELEU précise que les délégués titulaires du CD62 seront amenés à voter prochainement (entre le 6 et 8 mars) en AG ordinaire à distance organisée par la FFBB concernant les points suivants :

- La candidature à l'organisation de la coupe du Monde 2031 en France
- L'acquisition immobilière du 3^{ème} étage de la FFBB

Pour ce vote, si les titulaires sont dans l'impossibilité de voter, les suppléants pourront le faire. Chaque votant disposera du même nombre de voix détenu lors de l'AG du 11 octobre 2025 à CLERMONT FERRANT.

Concernant l'organisation du TIC U13 de fin d'année, un contact a été pris avec le Conseil Départemental afin de déposer une demande de subvention.

Pour la tenue et la mise à jour des règlements du CD62, nous demanderons à Frédéric HAZEBROUCK d'envisager un groupe de travail.

Commission sportive seniors - Jean-Paul BLANPAIN

(CR en PJ)

Jean Paul BLANPAIN revient sur le match : AUDRUICQ/CALAIS et souhaite l'avis du bureau

A la lecture des faits, il s'agit là d'une erreur de procédure, d'une mauvaise application des règles de jeu, la rencontre est donc annulée et sera reprogrammée. Prise en charge des frais d'arbitrage par la CD.

(Voir CR)

DIVERS

➤ Contact avec la commission de discipline

Nous sommes aujourd'hui bien avancés dans la 2^e partie de la saison et sommes surpris de n'avoir eu à ce jour aucun « contact », aucune décision prise par la Commission de discipline

Catherine LELEU reverra ce problème avec Brigitte POTTIER qui doit normalement recevoir de la Ligue, un compte-rendu des décisions. Il était convenu que ce document soit transmis aux commissions sportives

➤ Votre interprétation et votre avis sur le retrait d'une équipe d'un club un mois avant la date officielle de reprise du championnat.

- Deux articles principaux de nos règlements évoquent aujourd'hui ce sujet :

• L'article 5.7 qui stipule que :

Une équipe qui après la parution des championnats provisoires déclare forfait général ou demande son intégration dans une division inférieure supporte la pénalité financière d'un forfait de la catégorie concernée.

• L'article 5.3 : le forfait général d'une équipe entraîne le forfait général des équipes de même catégorie dans les divisions inférieures.

Ainsi aujourd'hui, un club qui engage en juin deux équipes de même catégorie dans deux niveaux différents de compétition et qui se voit contraint avec les aléas de l'inter-saison de retirer 5 semaines avant la 1^{ère} journée de championnat son équipe A « condamne » par l'application de l'article 5.3 en quelque sorte non seulement son équipe B mais par voie de conséquence le club.

⇒ Afin d'éviter « cette perte » d'un club, ne pensez-vous pas qu'il serait judicieux d'appliquer les conséquences de l'article 5.3 que si le retrait de l'équipe se fasse après la 1^{ère} journée de championnat.

L'avis Général des membres Du Bureau reste favorable à la pure application stricte des règlements connus à ce jour et conseille aux clubs de toujours protéger leur Equipe A

MATCHS DE CLASSEMENTS DE FIN DE SAISON => DIMANCHE 7 JUIN 2026

Recherche de salles

Comme chaque année à pareille époque, la commission sportive «seniors» du CD 62 recherche pour l'organisation de certains matchs de classement de certains championnats la mise à disposition de salles de sports et notamment :

⇒ **1 salle pour le Titre du championnat d'EXCELLENCE SENIORS MASCULINS**

3 rencontres Formule Tournoi : 2 matchs le matin (09H15 – 11H15) + finale des vainqueur (14 H 45)

⇒ **1 salle pour le classement de 5 à 8 du Championnat d'EXCELENCE MASULINS**
4 rencontres Formule Tournoi : 2 matchs le matin (09H15 – 11H15) + finale des vaincus (14 H 30)
ET finale des vainqueurs 16H15

⇒ **1 salle pour le Titre et classement de 1 à 5 du championnat de PROMOTION Départementale masculine (DM3) SENIORS MASCULINS**
3 rencontres Formule Tournoi : 2 matchs le matin (09H15 – 11H15) + finale des vainqueur (14 H 45)

Pour rappel : l'équipe battue aux matchs préliminaire est classée 5e

⇒ **1 salle pour le classement de 6 à 10 du Championnat d'EXCELENCE MASULINS**
4 rencontres Formule Tournoi : 2 matchs le matin (09H15 – 11H15) + finale des vaincus (14 H 30)
ET finale des vainqueurs 16H15

Pour rappel l'équipe battue aux matchs préliminaires est classée 10e

⇒ **1 salle pour le Titre du Championnat de Promotion départementale Filles. Triangulaire entre les premiers des 3 poules**

3 rencontres à 09H15 - 11H30 - 15H00

⇒ **1 salle pour le classement de 4 à 6 du Championnat de Promotion départementale Filles. Triangulaire entre les deuxièmes des 3 poules –**
3 rencontres à 09H15 - 11H30 – 15H00

A CHARGE DES CLUBS ORGANISATEURS :

- D'assurer « la table »
- Et la présence d'un responsable de salle
- Versement d'une Indemnité prévu par le « Département » pour les clubs organisateurs de 150 €.

A noter Priorité est donnée pour que ces rencontres puissent se dérouler dans des salles «neutres».

Dans le cas contraire, les clubs « participants » à ces rencontres peuvent présenter également leur candidature pour un éventuel tirage au sort. (Toutefois ne percevront pas l'indemnité si retenue)

Merci d'adresser votre candidature avant le 31 mars prochain à Didier BOS

⇒ dbos@pasdecalaisbasketball.org et à jean-paul-blainpain@wanadoo.fr

Commission sportives jeunes – Didier BOS

(CR en PJ)

Didier BOS travaille actuellement sur les titres départementaux jeunes.

30 mai ½ finales et 6 juin Finales

Commission Technique – Jean Paul PIHET (absent) Jean Michel BARLOG (absent)

Présence de **Romain FOURNIER** qui assiste JP PIHET dans l'organisation du TIC U13.

Point d'avancée envoyé par JP PIHET.

Comme je l'avais signalé lors de l'installation du comité de pilotage pour le TICZ je serai absent pour ce comité (vacances du 9 au 19/2) Pour info j'ai assisté à Lens, le 8/2 aux rencontres TIC U12 contre le Nord. Excellente organisation, pour une 1ère ce fut un coup de maître. A Neuchatel le challenge Benjamin s'est bien déroulé, très bien organisé par les dirigeants de cette association, notant néanmoins l'absence de

membre du CD62. Quant au TICZ, Restauration et Hébergement se précisent et à mon retour, je ferai le point avec Romain pour préparer la prochaine réunion du comité de pilotage fin mars.

Romain FOURNIER revient sur la première réunion du comité de pilotage. Il rappelle que le TIC U13 se déroulera dans le 62 pour 2 années consécutives. Pour 2026 les dates sont les 28-29 et 30 décembre 2026. Ce tournoi regroupe les sélections filles et garçons U13 de 10 comités (2 ligues : HDF et Normandie) Le lieu retenu est celui de l'agglomération Henin-Carvin pour cette année. Jean Paul PIHET a pu rencontrer les structures accueillantes. **Romain FOURNIER**, de son côté, avait étudié la faisabilité sur CALAIS mais la période électorale pose souci. Cette option pourra cependant être revue pour 2027.

Les salles pressenties seraient DOURGES, OIGNIES, COURRIERES, COURCELLES.

La restauration se ferait à la salle des fêtes de DOURGES avec un prestataire privé.

Les hébergements peuvent s'envisager avec les hôtels du Centre commercial de Noyelles Godault.

Il reste à travailler sur :

La charte graphique, les conventions de mise à disposition des salles, OTM, le sponsoring, les récompenses, la présence de médecin, ostéopathe, kiné, le budget et les demandes de subventions.

Catherine LELEU précise que la Ligue doit décider d'une subvention lors d'un prochain comité.

Ce rassemblement nécessitera l'implication du plus grand nombre, les membres du comité seront également sollicités.

CDO – Sébastien VENEL
(CR en PJ)

Mini Basket – Isabelle COPPENS (absente)

La prochaine réunion de la commission mini basket aura lieu le 02 mars 2026.

Trésorerie – Annie CARINCOTTE – Dany PENIN

Annie CARINCOTTE doit rencontrer le comptable très prochainement pour préparer la fin de l'exercice.

La Ligue a été payée il y a quelques semaines. Les paiements continuent de rentrer.

Les engagements vont être envoyés dès la semaine prochaine.

COMED – Bernard DANNEL

Bernard DANNEL va se mettre en rapport avec Jean Paul PIHET concernant les besoins en médical pour le TIC U13.

Développement – Jacques DENEUX

Jacques DENEUX informe que le comité est à 15 830 licences à ce jour. C'est identique à l'an dernier.

Questions diverses

Jean Louis CARINCOTTE annonce que l'AG 2026 du comité 62 se tiendra à AIRE SUR LA LYS le 13 juin 2026. 1 seule candidature ayant été reçue. La présence de Thierry BILICHTIN, Vice-président de la FFBB est prévue.

Jean Louis CARINCOTTE rappelle la venue de Jean Pierre HUNCKLER dans le 62 à la rencontre des clubs le lundi 04 mai 2026 à 18h30 à OLHAIN.

Un courriel d'invitation pour 2 personnes va être adressé prochainement à tous les présidents des clubs du 62, une réponse sera souhaitée relativement rapidement pour des questions d'organisation.

L'ordre du jour étant épuisé, **Jean Louis CARINCOTTE** remercie chacun pour sa participation et son attention.

Fin de réunion à 19h50

Catherine LELEU
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE
Président C62

COMMISSION SPORTIVE « SENIORS » REUNION DU BUREAU DU 18.02.2026

COUPE DEPARTEMENTALE « FILLES » (DANY PENNIN)

Rappelons que le dernier match dans le cadre des ¼ de finales de cette coupe départementale s'est joué le 23 janvier dernier et a vu la victoire de l'équipe de ST POL (équipe de DF3) sur le BC LILLERS (évoluant en DF2) sur le score de 44 /40.

Les ½ finales auront lieu le samedi 28 février à 20 H.

AS AUDRUICQ -DF2- / BC ST POL -DF3-

BC LOOS EN GOH. -DF3- / US ARRAS 0 -DF3-

(pour rappel à noter qu'à partir de ces ½ finales, le club évoluant au niveau inférieur n'a plus l'avantage du terrain)

La finale quant à elle se déroulera à AIRE UR LA LYS le Samedi 18 avril (Horaire à confirmer : 20H30)

CHAMPIONNAT SENIORS « FILLES »

1) CHAMPIONNATS « DF3 » - Promotion Départementale (Didier BOS)

Poule A ➔ R.A.S

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	<u>PENA.</u>
1.	AS ETAPLES	20	10	10		
2.	A. CONDETTE 3	18	11	8	2	1
3.	B.A.M. 3	17	11	6	5	

Poule B => R.A.S.

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	
1.	APB GUINES	20	10	10		
2.	BC AUDRUICQ	16	10	6	4	
3.	LES ATAQUES 2	16	10	6	4	

Poule C

Rappel : retraits de MAZINGARBE et SC AUBINOIS

Match 3226 ALLOEU BC / AIX NOULETTE DU 08.02.26 (REF : DB 26)

Non déplacement de l'équipe de AIX NOULETTE à ALLOEU BC ; d'où forfait et amende financière de 60 €

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	<u>PENA</u>
1.	US ARRAS O 2	20	10	10		
2.	RC ARRAS	18	11	07	04	
3.	BC LOOS EN HOHELLE	17	10	8	01	1

Rappelons enfin :

- que les premiers de chaque poule se rencontreront le dimanche 7 juin (formule mini championnat) pour le titre.
- Même formule pour les 2^e de chaque pour un classement de 4 à 6 et déterminer l'ordre des montées supplémentaire

2) CHAMPIONNATS « DF2 » – EXCELLENCE Départementale (DANY PENIN)

Poule A : ➔ R.A.S.

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	
1.	BC ARDRES	21	11	10	1	
2.	B. AMBLETEUSE MARQ	20	12	8	4	
3.	BUCAILLE BGNE	18	11	7	4	

Poule B :

Match 625 CS AVION / MERICOURT journée du 07.02.26 (programmée le 26.01)

_Non_déplacement de l'équipe de MERICOURT, d'où forfait et amende 60 €

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	
1.	CS AVION	26	13	13		
2.	USO BRUAY LABUISS.	20	13	7	6	
3.	BC MERICOURT 2	20	13	8		

3) CHAMPIONNATS « PRF » – Pré Région Filles (Dany PENIN)

Match PETIT COURGAIN / GRENNAY du 08.02

Réclamation du club de GRENNAY concernant à un litige sur le nombre de fautes d'une joueuse.

Décision de la C.D.0 => ne peut être retenue.

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	
1.	ST NICOLAS	26	14	12	2	
2.	PETIT COURGAIN	25	13	12	1	
3	AL CONDETTE	24	13	11	2	
4.	ES ISBERGUES	21	13	8	5	

CHAMPIONNAT SENIORS « MASCULINS »

1) CHAMPIONNAT « DM3 » - Promotion Départementale (Cédric COZE – Quentin BRUNEL

a) Poule A

Match 3692 LOISON AC / BC HULLUCH du 18.01.26 (Notification CC N°05)

Participation de 4 joueurs mutés à cette rencontre dans l'effectif de LOISON (BLASZIEWICS Enzo licence JH066290 – DEVILLERS Anthony licence VT896245 – DUBREUIL Tom licence VT071551 – SUPLY Enzo JH052346) au lieu de 3. D'où math perdu par pénalité et amende de 60 €.

Match 3725 LOISON AC / AIX- NOULETTE du 24.01.26 (Notification CC N°07)

Participation de 4 joueurs mutés à cette rencontre dans l'effectif de LOISON (DEMARTHE C licence JH070034 – DEVILLERS Anthony licence VT896245 – DUBREUIL Tom licence VT071151 – SUPLY Enzo licence JH052346 -VIRASSAMY Joselito licence JH668499) au lieu de 3. D'où math perdu par pénalité et amende de 60 €.

Match 3752 LOISON AC / BEAURAINS du 31.01.26 (Notification CC N°08)

Participation de 5 joueurs mutés à cette rencontre dans l'effectif de LOISON (BLASZIEWICS Enzo licence JH066290 – DEVILLERS Anthony licence VT896245 – DUBREUIL Tom licence VT071151 – SUPLY Enzo JH052346 - -VIRASSAMY Joselito licence JH668499) au lieu de 3. D'où math perdu par pénalité et amende de 60 €.

Match 3752 BC AIX NOULETTE / BC MERICOURT du 30.01.26 (Notification CC N°09)

Non déplacement de l'équipe de MERICOURT à AIX NOULETTE. D'où match perdu par forfait et amende financière de 60 €.

A noter par ailleurs :

Rencontre 3754 AS VENDIN / ESABC SALOME du 31 .01.26

Rencontre arrêtée à 4' 45'' du 1^{er} quart temps sur le score 10/09. Vu qu'après 30 minute d'attente et le « non-retour du courant », la rencontre n'a pu se dérouler.

La commission sportive propose la reprogrammation de la rencontre.

Rencontre 3756 BC HULLUCH / US ARRAS O. du 31.01.26

⇒ Incidents à l'issue de la rencontre. Dossier transmis à la commission régionale de la Ligue.

⇒ **Classement provisoire au 07.02 :**

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	
1	US ARRAS O	24	12	12		
2	ESBC SALOME	22	13	9	4	
3.	AIX NOULETTE	21	12	9	3	

b) Poule B**Match 3698 CL BARLIN / ALP HAILLICOURT du 17.01.26 (Notification CC N°06)**

Le joueur PLACE Benoit licence VT886066 a participé à 3 rencontres en 48 heures dans différentes équipes de HAILLICOURT (au lieu de 2) ; d'où rencontre perdue par pénalité et amende de 60 €.

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	
1	BC LILLERS 2	23	12	11	1	
2	BC LONGUENESSE 3	22	12	10		
3.	LA COUTURE BC	19	11	8	3	

c) Poule C → R.A.S. Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	<u>PP</u>
1	BC ST FOLQUIN	24	12	12		
2.	AS PETIT COURGAIN 2	21	12	10	1	1
3.	BC AUDRUICQ 2	21	12	9	3	

d) Poule D**Match 3803 BC ST MARTIN 3 / BASKET AMBLETEUSE MARQUISE DU 08.02 (REF : QB12)**

Non déplacement de l'équipe du B.A.M ; d'où forfait et amende de 60 €

Match 3805 LES ATTAQUES /BC RINXENT DU 08.02 (REF : QB13)

Non déplacement de l'équipe de RINXENT ; d'où forfait et amende de 60 €

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	
1.	MICHELET CALAIS 3	23	13	10	3	
2.	BC NEUFCHATEL HARD.	23	13	10	3	
3.	APB GUINES 1	20	11	9	2	

e) Poule E

Match 3807 WIMILLE WIMEREUX / FL ECAULT du 08.02 (REF : QB 14)

Le joueur GATOUX T. licence BC095883 de l'équipe du FL ECAULT a participé à la rencontre bien que n'ayant pas de surclassement ; d'où match perdu par pénalité et amende de 60 €

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	<u>PP</u>
1.	AS CUCQ	23	12	11	1	
2.	FL ECAULT 3	19	12	8	3	1
3.	ADP LE PORTEL 4	19	11	8	3	

2. CHAMPIONNAT « DM2 » – Excellence Départementale (Gilles DURANEL)

a) Poule A

➤ **Match 944 DU 24.01.2026 BC MERICOURT / BC VIOLAINES**

Incidents à l'issue de la rencontre. Dossier transmis à la commission de discipline

➤ **Match 991 LOISON AC / BC VIOLAINES du 07.02.26**

L'entraîneur DUSSOSSOY A licence VT831225 ne pouvait être inscrit sur la feuille en tant que coach au vu de l'article 15.4.1. d'où match perdu par pénalité et amende de 60 €

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	<u>PP</u>
1	BC MERICOURT	25	13	12	1	
2.	BC VIOLAINES	23	13	10	3	
3.	E OIGNIES	21	13	8	5	

b) Poule B

Rencontre 949 BC ST POLOIS / OS AIRE du 24.01.26

Vu qu'une demande de temps mort n'a pas été accordée alors qu'elle a été demandée légalement et dans les temps.

Vu le dépôt d'une réclamation du capitaine de l'O.S.AIRE

Décision de la C.D.0 => reprogrammation de la rencontre

⇒ **Match reprogrammée le 13.01.26**

Evocation d'un courrier adressé par le Président du BC St POLOIS au lendemain de cette rencontre.

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	<u>PP</u>
1.	OS AIRE 1	22	12	10	2	
2	AP HAILLICOURT	22	13	09	4	
3.	BC ST POLOIS	21	12	09	3	

c) Poule C

Match 978 AS AUDRUICQ / CALAIS BASKET du 31.01. (notification GD N°09)

-1) Vu la confirmation de la réclamation du club d'AUDRUICQ

---Vu la décision de la C.D.O. (participation d'un joueur dans l'effectif de CALAIS à la rencontre bien que non figurant sur la feuille de match à H-10) ; d'où match perdu par pénalité et amende financière de 60 €

-2) Contestation du club de CALAIS BASKET de cette décision

-3) Vu des éléments nouveaux et notamment des erreurs des officiels constatés dans l'application des règlements, il est décidé la reprogrammation de la rencontre.

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	<u>PP</u>
1.	AO ST MARTIN LEZ TATINGHEM 3	19	12	7	5	
2.	BC AMBLETEUSE MARQUISE	18	11	7	4	
3.	BC OYE PLAGE MARITIME	18	12	6	6	

d) Poule D → R.A.S.

Classement provisoire au 07.02 :

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	<u>PP</u>
1.	EOBC WIMILLE WIMER.2	22	13	9	4	
2.	AS ETAPLES BC 2	22	13	9	4	
3.	AL DESVRES	21	12	9	3	

3. Championnats PRM – PRE REGION MASC (JP BLANPAIN)

RAPPELS IMPORTANTS

RETOUR LA SAISON PROCHAINE A 2 POULES DE 12

TOUTE DESCENTE DE RM3 SE REPERCUTE PAR AUTANT DE DESCENTES DE PRM VERS LA DM2

(PRISE EN COMPTE EGALEMENT DU FORFAIT GENERAL DE L'EQUIPE DE USO BRUAY (RM2))

a) Poule A → R.A.S.

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	<u>PP</u>
1.	BC VIOLAINES	25	15	14	1	

2.	BC ST NICOLAS 2	25	15	10	5	
3.	ALLOEU BC	25	15	10	5	
4	BCS BETHINE 3	25	14	11	3	
10	EABC SALOME	18	14	4	10	
11	ASOB CARVIN	17	15	3	11	1FP
12.	ABC DOURGES 2	16	15	1		
13	BEAURAINS BB	15	15		15	

b) Poule B → R.A.S.

	<u>CLUBS</u>	<u>PTS</u>	<u>RENC.</u>	<u>VIC</u>	<u>DEF</u>	<u>PP</u>
1.	APB OUTREAU 2	31	16	15	1	
2.	A. MICHELET BASKET	29	16	13	3	
3.	LES ATTAQUES BC	28	16	12	4	
4.	FERQUES BC	28	16	12	4	
9.	BC ST MARTI BGNE 2	21	16	6	9	1
10.	ASPTT BGNE	20	16	4	12	
11.	AS HESDIGNEUL HESDIN L ABBE	19	16	5	9	2
12.	BUCAILLE BGNER	19	16	3	13	
13.	ES BLERIOT PLACE	18	16	2	14	
14 .	CONDE CALAIS BASKET	18	16	3	12	1

JPB

COMMISSION SPORTIVE JEUNES 5X5 DU 18-02-2026

U18 MASCULIN ELITE (2ème Phase)

Poule B

Rencontre N° 7286 du 07/02/2026, E. OIGNIES / BC AIX NOULETTE BASKET. L'équipe de BC AIX NOULETTE BASKET ne s'est pas déplacée à E. OIGNIES.

L'équipe de BC AIX NOULETTE BASKET perd la rencontre par forfait. (1ère notification)

Pénalité financière de 50€ à la charge de BC AIX NOULETTE BASKET.

La rencontre retour se jouera le 02/05/2026 à E. OIGNIES à 20h00

Poule C

Rencontre N°7275 du 01/02/2026 BC ARDRES 2 / CALAIS BASKET 2. Participation d'un joueur brulé de l'équipe U18M Région.

L'équipe de BC ARDRES 2 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 50€ à la charge de BC ARDRES 2

Rencontre N° 7226 du 14/02/2026, AS AUDRUICQ BASKET / BC ARDRES 2. L'équipe de l'AS AUDRUICQ BASKET n'a pas reçu l'équipe de BC ARDRES 2.

L'équipe de l'AS AUDRUICQ BASKET perd la rencontre par forfait. (1ère notification)

Pénalité financière de 50€ à la charge de l'AS AUDRUICQ BASKET.

U18 MASCULIN PROMOTION (2ème Phase)

Rencontre N°7774 du 08/02/2026 US TINCQUES / LOISON AC. Participation de 6 joueurs mutés dans l'équipe de LOISON AC , au lieu de 5 mutés maxi autorisés

L'équipe de LOISON AC perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 50€ à la charge de LOISON AC

Poule B

Mail en date du 26 janvier 2026, ES ISBERGUES déclare forfait général pour l'équipe de ES ISBERGUES 3.

Pénalité financière de 150€ pour son forfait général à la charge de ES ISBERGUES.

U15 MASCULIN ELITE (2ème Phase)

Poule C

Rencontre N° 4671 du 24/01/2026, BERCK/RANG DU FLIERS / EOBC WIMILLE WIMEREUX. L'équipe de EOBC WIMILLE WIMEREUX ne s'est pas déplacée à BERCK/RANG DU FLIERS.

L'équipe de EOBC WIMILLE WIMEREUX perd la rencontre par forfait. (1ère notification)

Pénalité financière de 40€ à la charge de EOBC WIMILLE WIMEREUX.

La rencontre retour se jouera le 09/05/2026 à BERCK/RANG DU FLIERS à 16h00

U15 MASCULIN EXCELLENCE (2ème Phase)

Poule A

Rencontre N° 4896 du 07/02/2026, SC AUBINOIS / BC HULLUCH. L'entraîneur adjoint de l'équipe de BC HULLUCH est qualifié avec un type de pratique sportive (officier hors arbitrage), sans avoir coché (entraîné une équipe). Avec ce type de pratique il n'est pas possible de coacher.

L'équipe de BC HULLUCH perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge de BC HULLUCH.

U15 MASCULIN HONNEUR (2ème Phase)

Poule A

Rencontre N° 4988 du 15/11/2025, LOISON AC / ES HENIN BEAUMONT BB. L'entraîneur de l'équipe de LOISON AC est qualifié avec un type de pratique sportive (jouer), sans avoir coché (entraîné une équipe). Avec ce type de pratique il n'est pas possible de coacher.

L'équipe de LOISON AC perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge de LOISON AC.

Rencontre N° 5015 du 06/12/2025, BC LOOS EN GOHELLE / ES HENIN BEAUMONT BB. L'entraîneur adjoint de l'équipe de ES HENIN BEAUMONT est qualifié avec un type de pratique sportive (jouer), sans avoir coché (entraîné une équipe). Avec ce type de pratique il n'est pas possible de coacher.

L'équipe d'ES HENIN BEAUMONT perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge d'ES HENIN BEAUMONT.

Rencontre N° 5017 du 06/12/2025, BILLY BERCLAU BC / ALEC MAZINGARBE. L'entraîneur adjoint de l'équipe de BILLY BERCLAU BC est qualifié avec un type de pratique sportive (jouer), sans avoir coché (entraîné une équipe). Avec ce type de pratique il n'est pas possible de coacher.

L'équipe de BILLY BERCLAU BC perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge de BILLY BERCLAU BC.

U13 MASCULIN ELITE (2ème Phase)

Poule B

Rencontre N° 5407 du 31/01/2026, BC BETHUNOIS 1 / BC NOEUX LES MINES. L'équipe de BC NOEUX LES MINES ne s'est pas déplacée à BETHUNE.

L'équipe de BC NOEUX LES MINES perd la rencontre par forfait. (1ère notification)

Pénalité financière de 30€ à la charge de BC NOEUX LES MINES.

U13 MASCULIN PROMOTION (2ème Phase)

Poule A

Rencontre N°5932 du 14/02/2026 AS VENDINOISE / DAINVILLE BC 2. Participation d'un joueur brulé de l'équipe U13M Elite

L'équipe de DAINVILLE BC 2 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 30€ à la charge de DAINVILLE BC 2.

U18 FEMININ EXCELLENCE (2ème Phase)

Poule A

Rencontre N° 6401 du 31/01/2026, BC AIX NOULETTE / ASOB CARVINOIS 2. L'équipe de BC AIX NOULETTE n'a pas reçu l'équipe de ASOB CARVINOIS 2.

L'équipe de BC AIX NOULETTE perd la rencontre par forfait. (1ère notification)

Pénalité financière de 50€ à la charge de BC AIX NOULETTE.

U15 FEMININ ELITE (2ème Phase)

Poule A

Rencontre N°6577 du 24/01/2026 ES HENIN BEAUMONT / ARRAS PAYS D'ARTOIS 3. Participation d'une joueuse brulée de l'équipe U13F Région.

L'équipe d'ARRAS PAYS D'ARTOIS 3 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge d'ARRAS PAYS D'ARTOIS 3

Rencontre N° 6586 du 07/02/2026, ARRAS PAYS D'ARTOIS 3 / WINGLES BC. L'entraîneur adjoint de l'équipe d'ARRAS PAYS D'ARTOIS 3 est qualifié avec un type de pratique sportive (jouer), sans avoir coché (entraîné une équipe). Avec ce type de pratique il n'est pas possible de coacher.

L'équipe d'ARRAS PAYS D'ARTOIS 3 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge d'ARRAS PAYS D'ARTOIS.

U15 FEMININ EXCELLENCE (2ème Phase)

Poule A

Rencontre N° 6744 du 24/01/2026, US TINCQUES BASKET / AAE EVIN MALMAISON. L'équipe de AAE EVIN MALMAISON ne s'est pas déplacée à TINCQUES

L'équipe de AAE EVIN MALMAISON perd la rencontre par forfait. (1ère notification)

Pénalité financière de 40€ à la charge de AAE EVIN MALMAISON.

Rencontre N° 6755 du 07/02/2026, AAE EVIN MALMAISON / E. OIGNIES. L'entraîneur adjoint de l'équipe de AAE EVIN MALMAISON est qualifié avec un type de pratique sportive (Jouer), sans avoir coché (entraîné une équipe). Avec ce type de pratique il n'est pas possible de coacher.

L'équipe de AAE EVIN MALMAISON perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge de AAE EVIN MALMAISON

Poule B

Rencontre N° 6761 du 07/02/2026, BC BETHUNOIS 2 / LES ATTAQUES BC. L'équipe de LES ATTAQUES BC ne s'est pas déplacée à BC BETHUNOIS

L'équipe de LES ATTAQUES BC perd la rencontre par forfait. (1ère notification)

Pénalité financière de 40€ à la charge de LES ATTAQUES BC.

	COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS	
	BUREAU CD62 du 18.02.2026	
	Thématique :	Présidence
		Sportive
		Discipline
		☒ CDO
		Technique
	Destinataires :	Clubs
		☒ Comité
	Nombre de Pièces jointes :	

A. INFORMATIONS ARBITRES :

Beaucoup d'arbitres exercent plusieurs fonctions d'où des trous dans les plannings de répartition.

Le Calaisis-Audomarois et le Boulonnais souffrent toujours des absences d'officiels.

Un rappel est fait pour solliciter les clubs afin de prêter les salles. On rappelle que nous remercions les clubs pour leur accueil.

Des réclamations ont dû être gérées et notamment une qui continue de faire débat:

-Basket Club Saint Polois VS Omnisport Aire sur la Lys

Un délégué de la Commission sportive, JEAN-PAUL BLANPAIN, ainsi que des personnes neutres: deux arbitres (VENEL S et VANPOUCKE A.), deux OTM (GASTON D. et VANPOUCKE V.) ont fait en sorte que le match se déroule le plus équitablement possible, lors de la rencontre qui s'est déroulée le Vendredi 13 FÉVRIER 2026.

-AS Petit Courgain VS S GRENAY Basket

La réclamation n'a pas été recevable sur le fond.

Diverses questions sur l'attribution de techniques ont été régulièrement gérées par téléphone avec Didier BOS que je remercie vivement pour sa coopération.

-Erreur d'enregistrement des techniques bancs qui apparaissent C1 sur la e-marque pour l'adjoint par exemple.

-Technique attribuée à tort en faute personnelle alors que le joueur a le statut de remplaçant.

-Indemnités de déplacements remboursées pour des mauvaises désignations à LILLERS, NOEUX LES MINES, BÉTHUNE avec des arrangements entre équipes.

RAPPEL: les arrangements entre les équipes doivent d'abord passer par l'accord e la commission sportive.

B. OBSERVATIONS / ÉVALUATIONS :

Le travail de Jessy est toujours suivi pour la Commission d'Évaluation des Arbitres.

Le QCM de mi-saison a permis de se confronter à un questionnaire de 20 questions. Les candidats avaient loisir de le faire sur ordinateur ou sur leur portable. Il durait 15

minutes net a été réalisé par 198 candidats. Les retardataires ont appelé jusqu'à une semaine après l'échéance fixée au 5.2.2026 mais la date était passée.

Plus de 65% des arbitres de D1 ont été observés deux fois. Les prétendants seront certainement revus une fois.

Merci pour l'investissement des répartiteurs qui aident à évaluer régulièrement les officiels.

À noter quelques reprises d'activité d'anciens arbitres qui reviennent dans le circuit. Jessy les fait observer et les replace dans la boucle. Encore un énorme merci à lui pour tout le travail effectué dans le suivi des arbitres.

C. FORMATIONS :

Elles continuent dans chaque district.

Voici les effectifs, actuellement connus, pour l'EAD:

Artois: 20

Béthunois: 11

Boulonnais: 17

Calaisis-Audomarois: 15

Un tournoi U18 à HULLUCH a permis de valider certaines E5. Merci à Michel WIECKOWSKI, Kévin DEMAILLY et à l'organisateur-formateur, Antoni DEMANGHON, qui a promis une prochaine édition à l'USAO

D. GROUPE DE DÉTECTION

L'ensemble du parcours évolue au rythme des matchs et rencontres avec des retours réguliers de Kévin et d'Élouan qui veulent faire évoluer en qualité de formation : QCM règlement, QCM vidéo, analyses vidéo, assiduité.

Le TIC U12 à LENS n'a pas permis de les voir toutes et tous mais les matchs des sélections ont été régulièrement désignés.

Un TID U11 est déjà en prévision pour le Dimanche 26 AVRIL 2026 puis un autre se déroulera à CALAIS dans la continuité.

F. DESIGNATIONS:

Elles restent très difficiles à cause de la pluralité des fonctions des arbitres.

Le comité départemental de basket rencontre toujours une pénurie d'arbitres.

Contact :		E-mail : cdo62@outlook.fr	
Rédacteur	Vérificateur	Approbateur	
Sébastien VENEL	Sébastien VENEL	Jean Louis CARINCOTTE	Catherine LELEU
			
Commission des officiels	Commission des officiels	Président	Secrétaire Générale